



Journal d'information de l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne



Numéro 29 - Juin 2016

USEDA INFO



Bouconville Vauclair

SOMMAIRE

Édito	P. 3	Panorama	P. 10-11
Situation financière	P. 4-5	Les techniciens	P. 12-13
Signature partenariat	P. 6	Projet DIRVE 02	P. 14
Organigramme USED A	P. 7	Inauguration	P. 15
Éolienne	P. 8	Délibérations	P. 16-18
Visite de chantier	P. 9	Rubrique infos	P. 19



Déploiement du Très Haut Débit

Notre engagement tient, nous avons prévu de démarrer le déploiement du Très Haut Débit dans l'Aisne début 2016.

Les travaux ont commencés sur le Nord du département, et nous devrions raccorder les premiers abonnés dans le courant du second semestre 2016.

La demande en Très Haut Débit est devenue exponentielle et nous conforte dans nos choix. La saturation du réseau actuel en est sans doute la cause ; aussi la première phase 2015-2020 où nous devons déployer 100 000 prises, sera dépassée ; pour cela nous avons anticipé la demande de financement de la Phase 2, auprès de la Mission Très haut débit.

L'éradication des Ballons Fluo se termine pour les communes en maintenance.

Notre mission en collaboration avec l'ADICA va nous amener à réfléchir sur les moyens que nous vous proposerons pour économiser l'énergie en matière d'Eclairage public. Les nouvelles technologies nous en donnent les moyens par une gestion informatique des points lumineux, et cela à l'échelle départementale.

**Le Président
Daniel DUMONT**

Situation financière de l'USEDA

Budget principal au 31 décembre 2015

Les ressources de fonctionnement sont essentiellement constituées de la taxe sur l'électricité collectée par les fournisseurs.

Les produits de la taxe sur l'électricité constituent en effet **en 2015, 62,21 %** des recettes de fonctionnement hors achat d'énergie ; la redevance versée par les concessionnaires assurant pratiquement le solde.

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
% taxe municipale	56,77%	57,89%	60,49%	59,29%	59,78%	62,21%

Le montant des recettes de fonctionnement est largement supérieur aux charges. Ces dernières absorbent 36,94 % des produits.

Le poids des charges de personnel est faible. Elles ont représenté 7,51 % des produits de fonctionnement hors achat.

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
% frais de personnel	7,45%	6,16%	7,05%	7,05%	6,95%	7,51%

Le Syndicat est raisonnablement endetté. Le ratio capacité nette de désendettement (encours de la dette sur autofinancement brut) est voisin de **0,70**. Il démontre la capacité du Syndicat à supporter son niveau d'endettement.

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Ratio capacité de désendettement	1,03	0,97	0,91	0,93	0,82	0,70

Une capacité importante à dégager de l'autofinancement.

Le Syndicat dispose d'une capacité d'autofinancement brut importante.

Pour mémoire, la capacité d'autofinancement brut représente la ressource dégagée par le fonctionnement courant, hors coût de financement de l'investissement (les charges et les produits financiers), du renouvellement des immobilisations (dotations aux amortissements) et des charges et produits exceptionnels.

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Autofinancement brut	7 140 439,51 €	8 649 588,14 €	8 684 054,20 €	9 450 982,50 €	9 047 798,77 €	8 677 592,84 €

Le ratio exprimant l'équilibre financier global (somme des charges de fonctionnement et de l'annuité de capital rapportée aux produits de fonctionnement) traduit depuis **2010** un niveau faible des charges fixes par rapport aux produits de fonctionnement.

L'augmentation du ratio depuis 2014 est dû à la baisse de la taxe locale sur la consommation finale de l'électricité en raison de la douceur des hivers et des printemps.

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Ratio équilibre financier global	0,44	0,42	0,41	0,42	0,45	0,47

Cette situation favorable a permis de dégager après paiement de l'annuité de la dette en capital depuis **2010** un autofinancement courant dont le niveau moyen est proche de **7 503 164,10 €**.

La baisse de l'autofinancement net est due à l'augmentation des charges financières et de la baisse des recettes en raison de la douceur du climat.

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Autofinancement net	6 133 625,44 €	7 642 774,07 €	7 883 664,00 €	8 318 689,50 €	7 689 353,62 €	7 316 411,95 €

Redevance de Concession.

Il existe deux types de recettes liés au cahier des charges de la concession.

En 2014 la baisse de la redevance R2 est liée à la modification du mode de calcul de cette redevance.

Années	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Redevance R1	555 973,13 €	570 955,00 €	645 849,00 €	667 101,82 €	710 897,79 €	719 205,05 €
Redevance R2	1 638 821,00 €	1 731 835,00 €	1 845 362,42 €	2 215 614,20 €	1 991 021,21 €	2 060 205,20 €
PCT	316 998,00 €	1 772 261,00 €	850 252,53 €	1 167 955,72 €	1 222 572,02 €	640 245,65 €
TOTAL	2 511 792,13 €	4 075 041,00 €	3 341 463,95 €	4 050 671,74 €	3 924 491,02 €	3 419 655,90 €

La baisse de la PCT en 2015 est liée à la crise économique et à la chute des travaux d'extension.

L'USEDA, ERDF et AISNE THD signent un partenariat pour favoriser le déploiement du Très Haut Débit dans l'Aisne

Lundi 29 février s'est tenue, au siège de l'Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne à Laon, la signature de la convention de partenariat entre l'USEDA, ERDF et AISNE THD.

Elle a été signée par le Président de l'USEDA, M. Daniel DUMONT, le Directeur d'ERDF Aisne, M. Jean-Louis BARBET et le Directeur d'AISNE THD, M. Thierry HOUDARD.



Ce partenariat vise à permettre l'utilisation des supports des lignes électriques aériennes, qui ne seront pas enfouies dans les deux années à venir, afin d'y déployer la fibre optique et ainsi favoriser la



réduction de la fracture numérique sur le territoire, tout en optimisant les coûts d'investissements.

La réutilisation des infrastructures existantes (souterraines, aériennes) est systématiquement privilégiée.

Il s'agit d'un engagement fort pour répondre à une préoccupation majeure de la population : l'accès à Internet pour tous.

Ce projet vise à renforcer durablement l'attractivité et la compétitivité de l'Aisne par une infrastructure en fibre optique pérenne et évolutive.



Yves de MOLINER
Directeur général

**Direction générale
des services**

**Service
énergie**

**Service
communications**

Responsable
Yves de MOLINER

Responsable
Stéphane LAGUILLIEZ

Responsable
Lucie MATHIEU

Assistante de direction
Sylvie THOMAS

Responsables secteurs
Armelle FELL
Raphaël CARTON
Emmanuel BEAUDOUIN
Christophe STASIAK

Technicien
Denis COLLET

Accueil
Stéphanie DAUTREY

Responsables secteurs
Aurore BREFORT
Gaétan SANDT

Communication - Informatique
Jessica BÔNE – Patrick BEFONDS

Secrétariat
Anne AUBRY

Secrétariat
Stéphanie DAUTREY

Finances - Comptabilité
Aline GUIDEZ – Sophie STOURBE
Comptabilité RH Comptabilité

Maintenance - Eclairage public
Fabien VERCAEMPT

Syndicat Mixte Ouvert

USED A – ZAC Champ du Roy – Rue Turgot
CS 90666 – 02007 LAON CEDEX
Tél. 03 23 27 15 80 – Fax 03 23 27 15 81
Courriel : contact@useda.fr
Site Internet : <http://www.useda.fr>

Groupeement de commandes
Lydia FERRAZ

**Déclaration d'intention de
commencement de travaux**
Christian COATTRIEUX



Carnet



Aurore BREFORT et Gaétan SANDT
ont rejoint le service Communications
Électroniques en tant que chargé de secteurs

Lydia FERRAZ
a rejoint le service
Groupeement de
commandes



Une Éolienne à l'USEDA

Mercredi 10 février s'est déroulé un étrange manège aérien à l'USEDA : l'installation d'une **éolienne hélicoïdale**, c'est-à-dire à axe vertical. D'une hauteur de 12 mètres, l'éolienne ne passe pas inaperçu dans le paysage laonnois. Il aura fallu deux jours pour l'installer dans le terrain du syndicat mixte ouvert, rue Turgot à Laon.

Les avantages de ce type d'éoliennes sont multiples, car elles peuvent être installées dans des zones très venteuses, puisqu'elles subissent des vents dépassant les 220 km/h. De plus, elles sont moins bruyantes et occupent moins de place, que les éoliennes horizontales.

Le bâtiment de l'USEDA pourra donc consommer l'énergie produite gratuitement par la force du vent, grâce à l'éolienne, en plus des trackers solaires déjà existants.



Première visite de chantier du Très Haut Débit à Chauny

Le vendredi 29 janvier 2016, s'est déroulé à Chauny, la visite de chantier du premier site technique du Réseau d'Initiative Publique Très Haut Débit sur le territoire axonais.

Cet évènement était organisé par l'USEDA (Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne) et Aisne THD (Société dédiée au projet THD). Étaient présents lors de cette visite M. Marcel LALONDE, Maire de Chauny, M. Daniel DUMONT, Président de l'USEDA et M. Thierry HOUDARD, Directeur d'AISNE THD. Les échanges se sont ensuite déroulés à l'Hôtel de Ville de Chauny où chacun a pris la parole.



Les travaux pour le déploiement du réseau Très Haut Débit dans le département de l'Aisne ont commencé par l'installation du premier équipement à Chauny. Cela marque ainsi le début d'un projet ambitieux qui couvrira à terme l'ensemble du département en fibre optique.

Le projet départemental RAISO (Réseau Aisne Optique), porté par l'USEDA, vise à renforcer durablement l'attractivité et la compétitivité de l'Aisne.

C'est un projet de grande envergure qui dotera à terme le département de l'Aisne d'un réseau optique Très Haut Débit entièrement nouveau.



L'intervention publique concernera l'ensemble du territoire non couvert par les opérateurs privés.

Un contrat de Délégation de Service Public a été signé par l'USEDA avec AISNE THD, pour une durée de 30 ans afin d'établir en partie et d'exploiter les infrastructures à venir.

Les objectifs de déploiement sont les suivants :

Le projet vise 100% (soit 200 000 prises) de couverture FTTH à terme :

- 105 000 prises FTTH (fibre optique jusqu'à l'abonné) et 100 opérations de « Montée en Débit » d'ici 2020, dont 70 000 prises fin juillet 2018, soit 50 % de la population départementale
- 45 000 prises entre 2020 et 2025, représentant soit 75 % de la population
- 55 000 prises au-delà de 2025.



Brenelle

L'entreprise DEMOUSELLE a réalisé l'enfouissement des réseaux électriques rue du Bac. Ces travaux ont contribué à l'amélioration esthétique de la commune. 120 000 € ont été consacré à l'enfouissement des réseaux téléphoniques et l'éclairage public et 204 000 € à l'enfouissement des réseaux électriques basse tension.



Avant



Après

Chamouille

Les travaux confiés à l'entreprise DRTP, pour l'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public rue de Laon et rue du Chemin des Dames ont changé la physionomie de la commune, ainsi que la destruction d'un poste tour de transformation fort disgracieux.

Le montant des travaux pour l'enfouissement des réseaux se sont élevés à 305 000 € et ceux pour les réseaux téléphoniques et éclairage public à 338 000 €.



Avant



Après

Chaurse

Les travaux de dissimulation des réseaux électriques en coordination avec l'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique, rue des Chênes et rue de la Gare, ont été réalisés par l'entreprise LECLERE.

Le montant des travaux s'élève à 47 000 € pour l'enfouissement du réseau basse tension et 41 500 € pour les réseaux téléphoniques et l'éclairage public.



Avant



Après

Gland

Dans le cadre de l'aménagement des rues de Rome et Carrefour, l'entreprise GTIE a effectué les travaux d'effacement des réseaux aériens.

Les travaux de dissimulation du réseau électriques se sont élevés à 142 000 € et ceux des réseaux d'éclairage public et télécommunication ressortent à 49 000 €



Avant



Après

Moy-de-l'Aisne

L'enfouissement des réseaux rue Saussier Marchandise ont contribué au changement esthétique du paysage. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SANTERNE.

Près de 240 000 € ont été consacrés à l'enfouissement des réseaux électriques et 120 000 € ont été investis dans les réseaux de télécommunication et d'éclairage public.



Avant



Après

Ressons-le-Long

Dans le cadre de l'aménagement rue de Vic sur Aisne, l'entreprise LESENS a effectué des travaux d'effacement des réseaux aériens.

Le montant des travaux de dissimulation du réseau électrique s'élève à 60 000 € et ceux des réseaux d'éclairage public et télécommunications ressortent à 68 000 €.



Avant



Après

Électricité et éclairage public



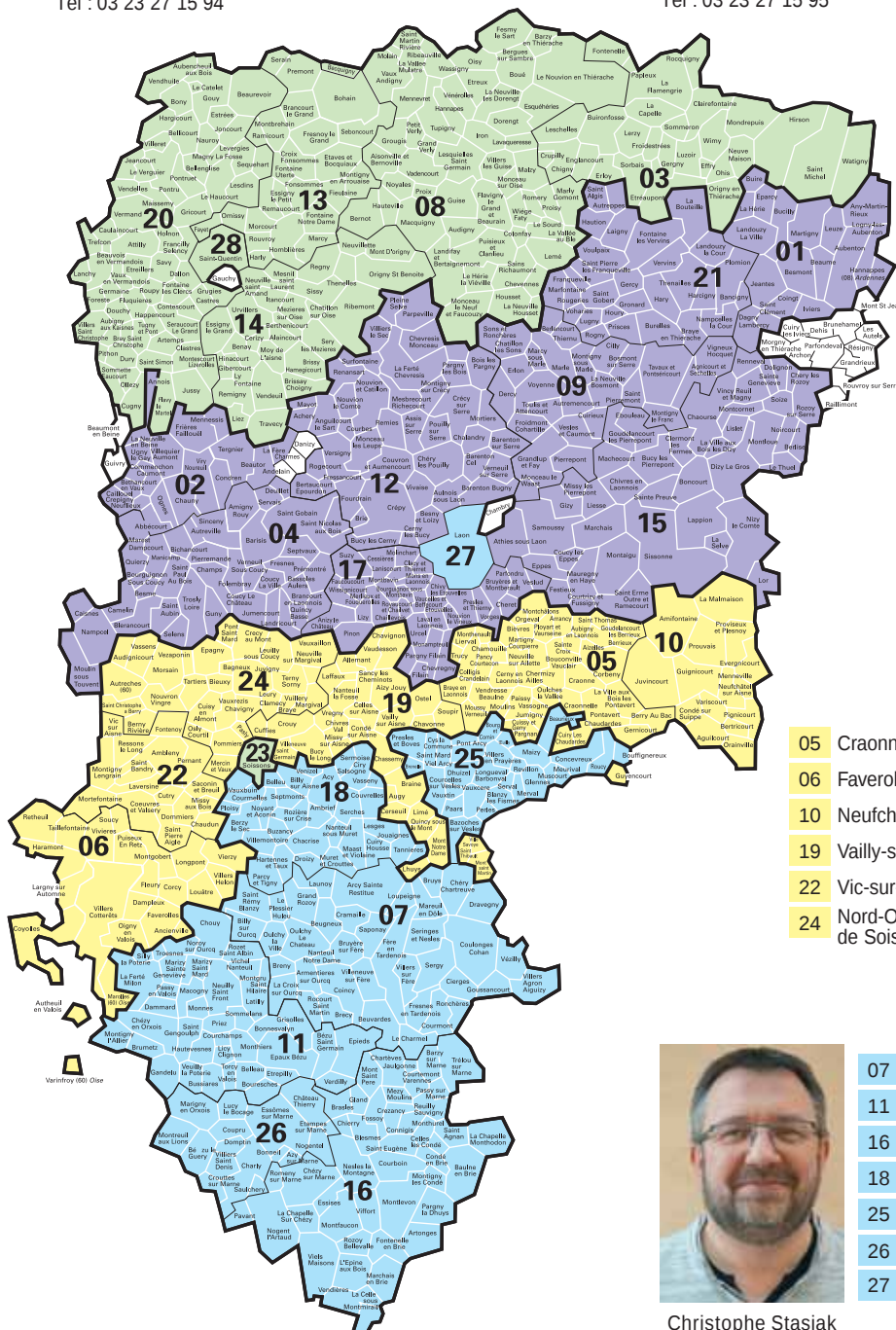
Emmanuel Beaudouin
Tél : 03 23 27 15 94

- 03 La Capelle
- 08 Guise
- 13 Nord-Est de Saint-Quentin
- 14 Sud-Est de Saint-Quentin
- 20 Vermandois
- 23 Soissons
- 28 Saint-Quentin



Armelle Fell
Tél : 03 23 27 15 95

- 01 Aubenton
- 02 Béthancourt-en-Vaux
- 04 Coucy-le-Château
- 09 Marle
- 12 Nord de Laon
- 15 Sissonne
- 17 Sud de Laon
- 21 Verminois



- 05 Craonne
- 06 Faverolles
- 10 Neufchâtel
- 19 Vailly-sur-Aisne
- 22 Vic-sur-Aisne
- 24 Nord-Ouest de Soissons



Raphaël Carton
Tél : 03 23 27 15 89



Christophe Stasiak
Tél : 03 23 27 15 91

- 07 Fère-en-Tardenois
- 11 Neuilly-saint-Front
- 16 Sud de l'Aisne
- 18 Vallée de la Crise
- 25 Vallée de la Vesle
- 26 Vallée de la Marne
- 27 Laon

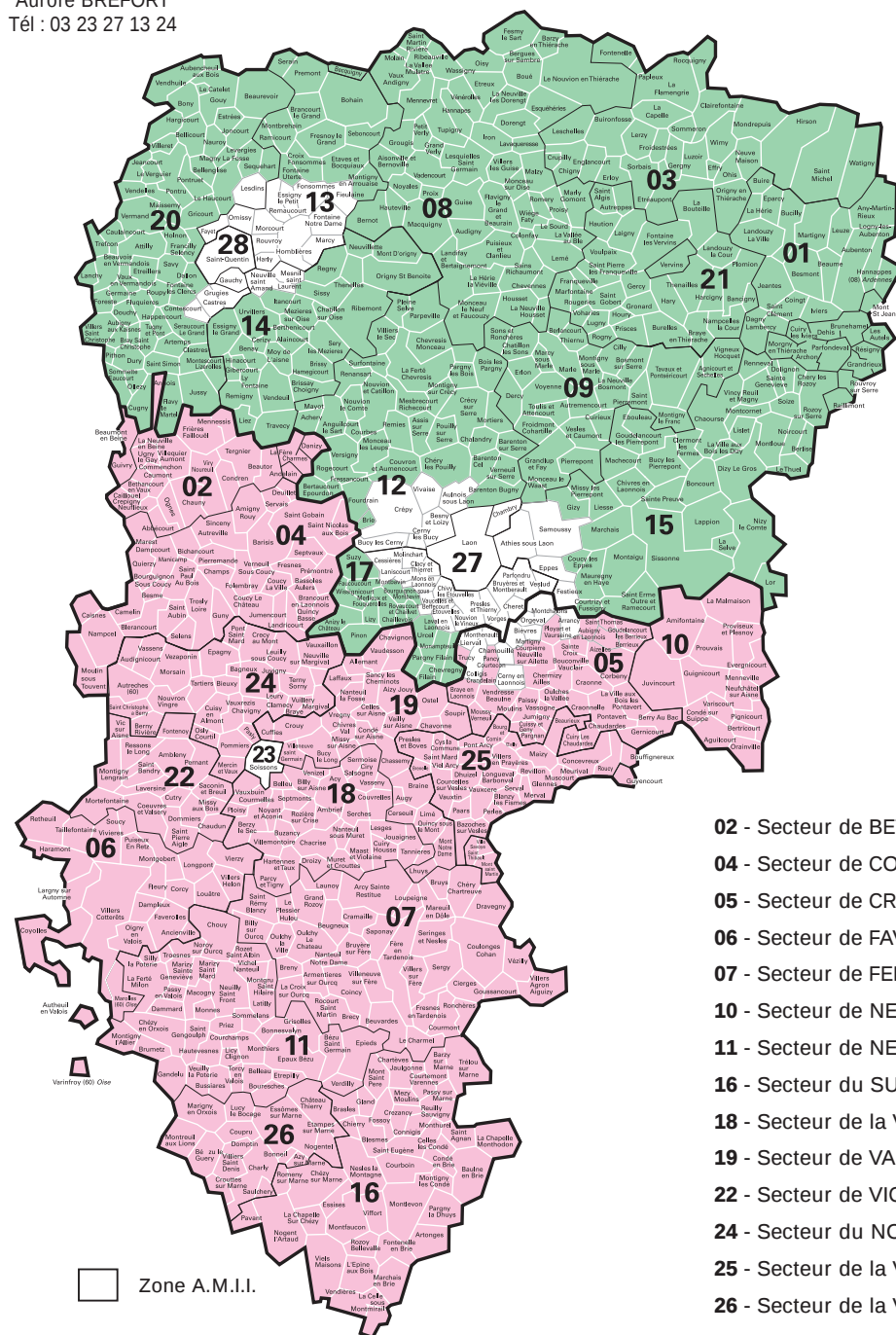
Communications électroniques

Lot N° 1



Aurore BREFORT
Tél : 03 23 27 13 24

- 01 - Secteur d'AUBENTON
- 03 - Secteur de LA CAPELLE
- 08 - Secteur de GUISE
- 09 - Secteur de MARLE
- 12 - Secteur du NORD de LAON
- 13 - Secteur du NORD-EST de SAINT-QUENTIN
- 13 - Secteur du NORD-EST de SAINT-QUENTIN
- 14 - Secteur du SUD-EST de SAINT-QUENTIN
- 15 - Secteur SISSONNE
- 17 - Secteur du SUD de LAON
- 20 - Secteur du VERMANDOIS
- 21 - Secteur du VERVINOIS



Lot N° 2



Gaétan SANDT
Tél : 03 23 27 13 23

- 02 - Secteur de BETHANCOURT-EN-VAUX
- 04 - Secteur de COUCY-LE-CHATEAU
- 05 - Secteur de CRAONNE
- 06 - Secteur de FAVEROLLES
- 07 - Secteur de FERE-EN-TARDENOIS
- 10 - Secteur de NEUFCHATEL
- 11 - Secteur de NEULLY-SAINT-FRONT
- 16 - Secteur du SUD de L'AIISNE
- 18 - Secteur de la VALLÉE de la CRISE
- 19 - Secteur de VAILLY-SUR-AISNE
- 22 - Secteur de VIC-SUR-AISNE
- 24 - Secteur du NORD-OUEST de SOISSONS
- 25 - Secteur de la VALLÉE de VESLE
- 26 - Secteur de la VALLÉE de la MARNE

Déploiement d'une infrastructure de recharge publique pour véhicules électriques et hybrides rechargeables

Le projet DIRVE 02 porté par l'USEDA permet de déployer des bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables sur le territoire axonais.

Afin de développer et de favoriser l'utilisation de ce mode de transport, plus respectueux de l'environnement, l'USEDA s'est fixée pour objectif d'implanter environ 140 bornes dans 93 communes du département de l'Aisne.

D'ici la fin du 1er semestre 2016, l'USEDA aura installé plus de 80 bornes publiques réparties sur l'ensemble du territoire de l'Aisne et accessibles 7j/7 et 24h/24. Elles seront placées, de façon

pertinente, près des commerces, services et lieux publics afin de permettre à tous les utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables de se déplacer en toute sécurité.

DIRVE 02, une borne connectée à moins de 30 km en tout secteur géographique de l'Aisne.

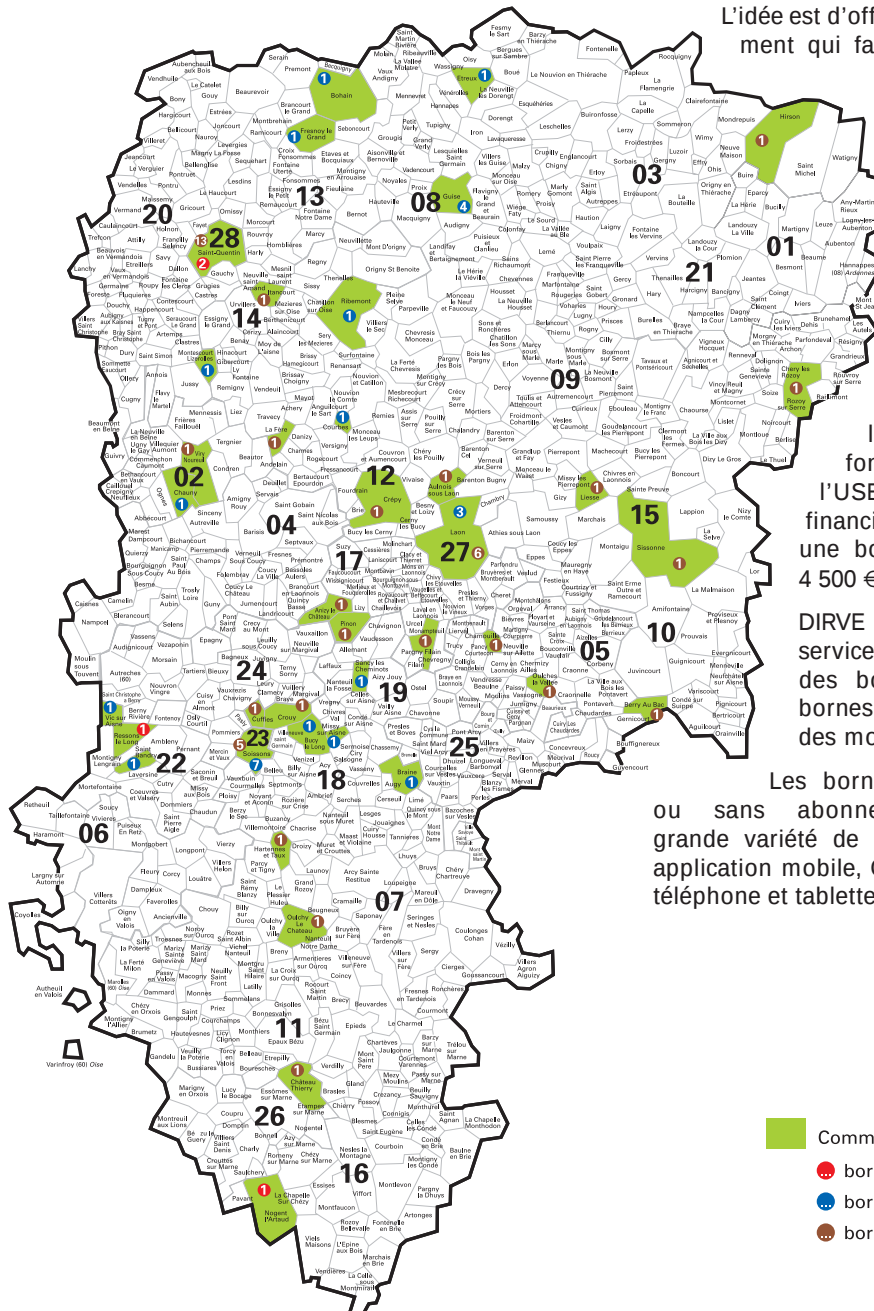
Les bornes qui sont installées sont des bornes de recharge dites « accélérées » d'une puissance de 22kW. Elles permettent de recharger les véhicules électriques en 1h00 en moyenne. Ce temps de recharge est suffisant pour offrir aux véhicules une autonomie de 80 à 90 km (la distance parcourue peut varier selon les modèles).

L'idée est d'offrir aux utilisateurs un équipement qui facilite l'usage quotidien d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable grâce à un temps de recharge court.

Le budget total du projet DIRVE 02 s'élève à 1 900 000 €, financé pour une partie par les Investissements d'Avenir de l'Etat confiés à l'ADEME (50%), les collectivités locales volontaires (35%), et l'USEDA (15%). Le coût de fonctionnement est assuré par l'USEDA, ainsi la contribution financière pour une commune sur une borne s'élève en moyenne à 4 500 €.

DIRVE 02 proposera de nombreux services tels que la géolocalisation des bornes (disponible ou en charge) et des modes de paiement innovants :

Les bornes seront accessibles avec ou sans abonnement et propose une grande variété de moyens d'accès : badge et application mobile, QR code, navigateur web sur téléphone et tablette.



- Communes en déploiement
- borne en service
- borne en cours d'installation
- borne à installer

Inauguration de la première borne de recharge à Nogent l'Artaud

Mardi 3 mai s'est déroulée à Nogent l'Artaud, l'inauguration de la première borne de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables implantée en communes rurales. M. Jean-Claude BERAUX, vice-président de l'USEDA et Mme Jeannine VAN LANDEGHEM, maire de Nogent l'Artaud ont inauguré cette borne de recharge.

Jusqu'à présent, les utilisateurs de véhicules électriques et hybrides ne disposaient pas de l'équipement nécessaire pour recharger leur véhicule sur le territoire communal.

Afin d'accompagner le développement et favoriser l'utilisation de ce mode de transport, plus respectueux de l'environnement, l'USEDA en partenariat avec la commune de Nogent l'Artaud, a donc décidé d'implanter une borne de recharge, place du marché à proximité de l'église. La borne de recharge est accessible à toute personne qui dispose d'un véhicule électrique et qui souhaite se recharger en toute autonomie.

Pour charger son véhicule rien de plus simple, il vous suffit d'avoir soit un badge, soit un smartphone. Le paiement sera donc possible par carte bancaire en allant sur <http://charge.freshmile.com/>.

Voici les étapes pour utiliser les bornes de recharge :

Etape 1

Trouver une borne de rechargement la plus proche :

- * Téléchargez gratuitement l'application « Freshmile Charge » sur votre smartphone (disponible sur Google Play et App Store).
 - * Ou allez directement sur un des sites internet suivant :
 - * <http://charge.freshmile.com>
 - * <https://fr.chargemap.com/>
 - * <https://www.data.gouv.fr/fr/reuses/carte-des-bornes-de-recharge-pour-vehicules-electriques/>
- Et laissez-vous guider par les instructions.

Etape 2

Lancer une charge :

- * Je m'identifie soit :
- * Avec un badge à commander sur <https://mon.freshmile.com>

- * Avec l'application mobile Freshmile Charge
- * En scannant le QR Code, à l'aide d'un smartphone, situé sur la borne de recharge
- * En accédant via une tablette ou smartphone site internet via le lien indiqué sur la borne
- * Je sélectionne ma place et je choisis le modèle de prise
- * J'ouvre la trappe et je branche mon véhicule

Etape 3

Arrêter la charge :

- * Je mets fin à la charge, en passant mon badge devant la borne ou à l'aide de mon smartphone
- * Je règle l'acte grâce au paiement mobile (par carte bancaire ou PayPal) ou avec mon badge à créditer.



Inauguration

Délibérations du Comité et du Bureau Syndical

Bureau Syndical du 15 janvier 2016

- ✓ **Délibération 1 :**
Programme complémentaire EPC 2016.
- ✓ **Délibération 2 :**
Programme complémentaire EPE 2016.
- ✓ **Délibération 3 :**
Programme complémentaire REN 2016.
- ✓ **Délibération 4 :**
Programme complémentaire SILU 2016.
- ✓ **Délibération 5 :**
Autorisation pour signer une convention avec l'ADICA pour une mission de conseil en énergie partagée (CEP) pour la commune de MARLE.
- ✓ **Délibération 6 :**
Autorisation pour signer une convention avec l'ADICA pour une mission de conseil en énergie partagée (CEP) pour la commune d'URCEL.
- ✓ **Délibération 7 :**
Autorisation donnée au Président pour signer marché conception et réalisation chaufferie bois SISSONNE.
- ✓ **Délibération 8 :**
Autorisation donnée au Président pour signer marché conception et réalisation chaufferie bois TUIGNY.
- ✓ **Délibération 9 :**
Autorisation donnée au Président pour signer marché d'exploitation et d'approvisionnement chaufferie bois TUIGNY.
- ✓ **Délibération 10 :**
Autorisation donnée au Président pour signer marché pour le nettoyage des locaux de l'USEDA.
- ✓ **Délibération 11 :**
Tarification rechargement véhicules électriques.
- ✓ **Délibération 12 :**
Autorisation donnée à Mr le Président pour signer une convention ERDF USED AISNE THD relative à l'usage des supports des réseaux publics de distribution d'électricité basse tension pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques.
- ✓ **Délibération 13 :**
Création site internet communication électronique : choix prestataire.

Bureau Syndical du 28 février 2016

- ✓ **Délibération 1 :**
Programme complémentaire n°2 éradication ballons fluorescents.
- ✓ **Délibération 2 :**
Délibération 2 : Autorisation donnée au Président pour signer convention financière avec la Communauté Communes Pays du Vermandois pour le déploiement du très haut débit sur une partie du territoire de la Communauté de communes.
- ✓ **Délibération 3 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière avec la commune de TRAVECY pour le déploiement du très haut débit sur le territoire de la commune.
- ✓ **Délibération 4 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière avec la Communauté Communes de Villers-Cotterêts/Forêt de Retz pour le déploiement du très haut débit sur le territoire de la Communauté de communes.
- ✓ **Délibération 5 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière avec la commune de PASSY EN VALOIS pour le déploiement du très haut débit sur le territoire de la commune.

- ✓ **Délibération 6 :**
Autorisation donnée au Président pour signer l'avenant n°1 à la convention pour le très haut débit USED/CONSEIL DEPARTEMENTAL signée le 1er août 2014.
- ✓ **Délibération 7 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière avec la commune de DAMMARD pour le déploiement du très haut débit sur le territoire de la commune.
- ✓ **Délibération 8 :**
Autorisation donnée à Mr le Président pour signer une demande de subvention auprès de l'ADEME pour la mise en place d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie bois sur le territoire de la commune de sissonne.
- ✓ **Délibération 9 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière avec la commune de MONNES pour le déploiement du très haut débit sur le territoire de la commune.
- ✓ **Délibération 10 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière avec la commune de MACOGNY pour le déploiement du très haut débit sur le territoire de la commune.
- ✓ **Délibération 11 :**
Autorisation donnée au Président pour signer une demande d'aide financière auprès de l'ADEME pour la mise en place d'une chaufferie bois sur le territoire de la commune de TUIGNY.

Bureau Syndical du 2 mars 2016

- ✓ **Délibération 1 :**
Autorisation donnée au Président pour signer la convention financière avec la Communauté d'Agglomération du Soissonnais pour le déploiement du Très Haut Débit sur le territoire de la Communauté de Communes.
- ✓ **Délibération 2 :**
Autorisation donnée au Président pour signer la convention financière avec la commune de VIRY NOUREUIL pour le déploiement du Très Haut Débit sur le territoire de la commune.
- ✓ **Délibération 3 :**
Autorisation donnée au Président pour signer la convention financière avec la commune de SUZY pour le déploiement du Très Haut Débit sur le territoire de la commune.
- ✓ **Délibération 4 :**
Autorisation donnée au Président pour signer la convention financière avec la commune de VILLEQUIER AUMONT pour le déploiement du Très Haut Débit sur le territoire de la commune.
- ✓ **Délibération 5 :**
Autorisation donnée au Président pour signer la convention financière avec la commune de FRIERES FAILLOUEL pour le déploiement du Très Haut Débit sur le territoire de la commune.
- ✓ **Délibération 6 :**
Autorisation donnée au Président pour signer la convention financière avec la commune de MAREST DAMPCOURT pour le déploiement du Très Haut Débit sur le territoire de la commune.
- ✓ **Délibération 7 :**
Autorisation donnée au Président pour signer la convention financière avec la commune de BEAUMONT EN BEINE pour le déploiement du Très Haut Débit sur le territoire de la commune.
- ✓ **Délibération 8 :**
Autorisation donnée au Président pour signer la convention financière avec la commune de PAVANT pour le déploiement du Très Haut Débit sur le territoire de la commune.

Bureau Syndical du 17 mars 2016

- ✓ **Délibération 1 :**
Programme complémentaire N°3 éradications ballons fluorescents 2016.
- ✓ **Délibération 2 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune GUIVRY.
- ✓ **Délibération 3 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune d'AUTREVILLE.
- ✓ **Délibération 4 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune d'UGNY LE GAY.
- ✓ **Délibération 5 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune LA NEUVILLE EN BEINE.
- ✓ **Délibération 6 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune de PIERREMANDE.
- ✓ **Délibération 7 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la Communauté de communes du Val de l'Oise.
- ✓ **Délibération 8 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune d'ABBECOURT.
- ✓ **Délibération 9 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune de CHEZY SUR MARNE.
- ✓ **Délibération 10 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune de SINCENY.

Bureau Syndical du 31 mars 2016

- ✓ **Délibération 1 :**
Délibération autorisant le Mr le Président à signer la convention financière avec la commune de LA FÉRE.
- ✓ **Délibération 2 :**
Programme complémentaire n°4 REN 2016 (éradication ballons fluorescents).

Comité Syndical du 31 mars 2016

- ✓ **Délibération 1 :**
Compte administratif 2016 (budget principal).
- ✓ **Délibération 2 :**
Compte administratif 2016 (budget communications électroniques).
- ✓ **Délibération 3 :**
Affectation du résultat de fonctionnement 2016 (budget principal).
- ✓ **Délibération 4 :**
Affectation du résultat de fonctionnement 2016 (budget communications électroniques).
- ✓ **Délibération 5 :**
Approbation du compte de gestion du receveur principal (budget principal) LA NEUVILLE EN BEINE.
- ✓ **Délibération 6 :**
Approbation du compte de gestion du receveur

principal (budget communications électroniques).

- ✓ **Délibération 7 :**
Budget supplémentaire principal 2016.
- ✓ **Délibération 8 :**
Budget supplémentaire communications électroniques 2016.
- ✓ **Délibération 9 :**
Autorisation ouverture ligne de trésorerie.
- ✓ **Délibération 10 :**
Modifications des conditions financières.
- ✓ **Délibération 11 :**
Modifications des conditions tarifaires de la chaufferie d'URCEL.
- ✓ **Délibération 12 :**
Proposition conditions tarifaires de la chaufferie de TUPIGNY.
- ✓ **Délibération 13 :**
Proposition conditions tarifaires de la chaufferie de SISSONNE.
- ✓ **Délibération 14 :**
Projet de règlement de service pour chaufferie TUPIGNY.
- ✓ **Délibération 15 :**
Projet de règlement de service pour chaufferie SISSONNE.
- ✓ **Délibération 16 :**
Avenant au protocole PCT USED A /ERDF.
- ✓ **Délibération 17 :**
Autorisation donnée au Président pour signer des conventions cartographiques avec ERDF.
- ✓ **Délibération 18 :**
Modification des modalités pour les aides kits satellites.
- ✓ **Délibération 19 :**
Points sur les Compétences optionnelles transférées à l'USED A.
- ✓ **Délibération 20 :**
Demande d'adhésion de la Communauté de Communes du VAL DE L'OISE.
- ✓ **Délibération 21 :**
Demande d'adhésion par anticipation de la Communauté de communes du PAYS DE LA SERRE.
- ✓ **Délibération 22 :**
Demande d'adhésion par anticipation de la Communauté de communes de SAINT SIMON.
- ✓ **Délibération 23 :**
Demande d'adhésion par anticipation de la Communauté de communes du VAL DE L' AISNE.
- ✓ **Délibération 24 :**
Demande d'adhésion par anticipation de la Communauté de communes du PAYS DE LA VALLÉE DE L' AISNE.
- ✓ **Délibération 25 :**
Demande d'adhésion par anticipation de la Communauté de communes de la THIÉRACHE DU CENTRE.
- ✓ **Délibération 26 :**
Demande d'adhésion par anticipation de la Communauté de communes des PORTES DE LA THIÉRACHE.
- ✓ **Délibération 27 :**
Demande d'adhésion par anticipation de la Communauté de communes de la THIÉRACHE D'AUMALE.
- ✓ **Délibération 28 :**
Demande d'adhésion par anticipation de la Communauté de communes de la CHAMPAGNE PICARDE.
- ✓ **Délibération 29 :**
Demande d'adhésion par anticipation de la Communauté de communes de CHARLY SUR MARNE.
- ✓ **Délibération 30 :**
Demande d'adhésion par anticipation de la Communauté de communes de CONDÉ EN BRIE.

- ✓ **Délibération 31 :**
Demande d'adhésion par anticipation de la Communauté de communes d'OULCHY LE CHÂTEAU.
- ✓ **Délibération 32 :**
Demande d'adhésion par anticipation de la Communauté de communes de GUISE.
- ✓ **Délibération 33 :**
Demande d'adhésion par anticipation de la Communauté de communes de CHÂTEAU THIERRY.
- ✓ **Délibération 34 :**
Création d'un groupement énergie gaz naturel.
- ✓ **Délibération 35 :**
Approbation marchés subséquents tarifs bleus EP et résidentiel ERDF et ELD et autorisation donnée au Président pour signer les marchés subséquents.
- ✓ **Délibération 36 :**
Autorisation donnée à Mr le Président pour signer l'avenant n°2 suite modification dénomination sociale INEO.
- ✓ **Délibération 37 :**
Adhésion de la commune de Villers-Cotterêts.

Bureau Syndical du 14 avril 2016

- ✓ **Délibération 1 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune d'OGNES.
- ✓ **Délibération 2 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune de DEUILLET.
- ✓ **Délibération 3 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune de BERTAUCOURT EPOURDON.
- ✓ **Délibération 4 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune de BASSOLES AULERS.
- ✓ **Délibération 5 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune de MAYOT.
- ✓ **Délibération 6 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune de FAUCOU COURT.
- ✓ **Délibération 7 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune de CHAUNY.
- ✓ **Délibération 8 :**
Choix attributaire destruction transformateurs.

Bureau Syndical du 28 avril 2016

- ✓ **Délibération 1 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement de la montée en débit sur le territoire de la commune de BRANCOURT EN LAONNOIS.
- ✓ **Délibération 2 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement du réseau THD sur le territoire de la commune de NEUILLY ST FRONT.

- ✓ **Délibération 3 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour la montée en débit sur le territoire de la commune de MERLIEUX & FOUQUEROLLES.
- ✓ **Délibération 4 :**
Programme complémentaire n°5 REN 2016 Eradication Ballons fluorescents.
- ✓ **Délibération 5 :**
Programme DR 2016
- ✓ **Délibération 6 :**
Programme CAS FACÉ 2016 (enfouissement).
- ✓ **Délibération 7 :**
Programme CAS FACÉ 2016 (renforcement).
- ✓ **Délibération 8 :**
Programme CAS FACÉ 2016 (sécurisation fils nus).
- ✓ **Délibération 9 :**
Programme CAS FACÉ 2016 (sécurisation fils nus faible section).
- ✓ **Délibération 10 :**
Programme RE (article 8) 2016.
- ✓ **Délibération 11 :**
Programme ATES 2016 (autres travaux d'enfouissement esthétique).
- ✓ **Délibération 12 :**
Programme ATUR 2016 (autres travaux communes urbaines).
- ✓ **Délibération 13 :**
Autorisation donnée au Président pour signer une convention pour mission de conseil en économie partagé pour la commune de CHEZY SUR MARNE.
- ✓ **Délibération 14 :**
Autorisation donnée au Président pour signer une convention pour mission de conseil en économie partagé pour la commune de CUFFIES.
- ✓ **Délibération 15 :**
Autorisation donnée au Président pour signer une convention pour mission de conseil en économie partagé pour la commune d'URCEL (assistance technique sur l'exploitation du réseau de chaleur).
- ✓ **Délibération 16 :**
Autorisation donnée au Président pour signer une convention pour mission de conseil en économie partagé pour la commune de SISSONNE (assistance technique sur l'exploitation du réseau de chaleur).
- ✓ **Délibération 17 :**
Autorisation donnée au Président pour signer une convention pour mission de conseil en économie partagé pour la commune de TUIGNY (assistance technique sur l'exploitation du réseau de chaleur).
- ✓ **Délibération 18 :**
Autorisation donnée au Président pour signer convention financière pour le déploiement de la montée en débit sur le territoire de la commune de FRESNES SOUS COUCY.
- ✓ **Délibération 19 :**
Autorisation donnée au Président pour signer avec la CCVCFR l'avenant n°1 à la convention financière pour le déploiement du Très Haut Débit sur le territoire de la Communauté de Communes.
- ✓ **Délibération 20 :**
Présentation du déploiement du réseau Très Haut Débit dans le département de l'Aisne (carte).

Les délégués

Pierre Didier	01	Aubenton
Jean Farez - René Pâris	02	Béthancourt-en-Vaux
Patrice Poulain - Jacques Jopek	03	La Capelle
Jacques Brycove - Benoît Philippon	04	Coucy-le-Château
Dominique Chovet	05	Craonne
Alexandre de Montesquiou	06	Faverolles
Bernard Viet	07	Fère-en-Tardenois
Patrick Dumon - Martine Bolenor	08	Guise
Georges Carpentier	09	Marle
Alain Robert	10	Neufchâtel
Béatrice Leveque	11	Neuilly-saint-Front
Christophe Coulon	12	Nord de Laon
Elie Boutroy - Bruno Leriche	13	Nord-Est de Saint-Quentin
Pascal Bon	14	Sud-Est de Saint-Quentin
Michel Tellier - Claude Philippot	15	Sissonne
Jean-Claude Bereaux - Jean-Claude Bohain	16	Sud de l'Aisne
José Gosset	17	Sud de Laon
Daniel Dumont	18	Vallée de la Crise
Gérard Lainé - Henri Dumonet	19	Vailly-sur-Aisne
Michel Bono - Marcel Leclerc	20	Vermandois
Jean Vermue	21	Vervinois
Bernard Leclerc	22	Vic-sur-Aisne
Alain Louvet - Pascal Tordeux	23	Soissons
Patrick Dumaire	24	Nord-Ouest de Soissons
Francis Marlier	25	Vallée de la Vesle
Elisabeth Clobourse - Christian Regal	26	Vallée de la Marne
Yves Buffet - Sylvie Letot	27	Laon
Sylvie Robert - Agnès Potel - Freddy Grzeziczak	28	Saint-Quentin
Pierre-Jean Verzelen - Thomas Dubebout		
Michel Collet - Jean-Luc Lanouilh		Conseil Départemental

Le site WEB

<http://www.useda.fr>

Les techniciens

Emmanuel Beaudouin Tél : 03 23 27 15 94	03	La Capelle
	08	Guise
	13	Nord-Est de Saint-Quentin
	14	Sud-Est de Saint-Quentin
	20	Vermandois
	23	Soissons
	28	Saint-Quentin
Raphaël Carton Tél : 03 23 27 15 89	05	Craonne
	06	Faverolles
	10	Neufchâtel
	19	Vailly-sur-Aisne
	22	Vic-sur-Aisne
	24	Nord-Ouest de Soissons
Armelle Fell Tél : 03 23 27 15 95	01	Aubenton
	02	Béthancourt-en-Vaux
	04	Coucy-le-Château
	09	Marle
	12	Nord de Laon
	15	Sissonne
	17	Sud de Laon
	21	Vervinois
Christophe Stasiak Tél : 03 23 27 15 91	07	Fère-en-Tardenois
	11	Neuilly-saint-Front
	16	Sud de l'Aisne
	18	Vallée de la Crise
	25	Vallée de la Vesle
	26	Vallée de la Marne
	27	Laon

Le service USED A

M. de MOLINER y.demoliner@useda.fr 03.23.27.15.90	M. COLLET d.collet@useda.fr 03.23.27.13.20	Mme GUIDEZ a.guidez@useda.fr 03.23.27.15.86
M. COATTRIEUX c.coattrieux@useda.fr 03.23.27.15.93	Mme BONE j.bone@useda.fr 03.23.27.13.22	Mme THOMAS s.thomas@useda.fr 03.23.27.15.85
M. STASIAK c.stasiak@useda.fr 03.23.27.15.91	Mme AUBRY a.aubry@useda.fr 03.23.27.15.97	Mme MATHIEU l.mathieu@useda.fr 03.23.27.13.21
M. BEFONDS p.befonds@useda.fr 03.23.27.15.87	M. LAGUILLIEZ s.laguilliez@useda.fr 03.23.27.15.96	Mme FERRAZ l.ferraz@useda.fr 03.23.27.15.88
Mme STOURBE s.stourbe@useda.fr 03.23.27.15.83	M. BEAUDOUIN e.beaudouin@useda.fr 03.23.27.15.94	Mme BREFORT a.brefort@useda.fr 03.23.27.13.24
Mme FELL a.fell@useda.fr 03.23.27.15.95	M. VERCAEMPT f.vercaempt@useda.fr 03.23.27.15.88	M. SANDT g.sandt@useda.fr 03.23.27.13.23
M. CARTON r.carton@useda.fr 03.23.27.15.89	Mme DAUTREY s.dautrey@useda.fr 03.23.27.15.80	

Christian Coattrieux Tél : 03 23 27 15 93	Gestion des déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT)
--	--

Fabien Vercaempt Tél : 03 23 27 15 88	Maintenance de l'éclairage public sur l'ensemble des secteurs
--	---

Lucie Mathieu Tél : 03 23 27 13 21 Denis Collet Tél : 03 23 27 13 20 Gaétan Sandt Tél : 03 23 27 13 23 Aurore Brefort Tél : 03 23 27 13 24	Communications Electroniques
---	------------------------------

Jessica Bone Tél : 03 23 27 13 22	Chargée de communication
--------------------------------------	--------------------------

Site internet : <http://www.useda.fr>



Godelancourt les Berrieux

*Pour obtenir des renseignements
généraux sur VOS TRAVAUX
n'hésitez pas,
composez le numéro :
03 23 27 15 80*

Cet éditorial est publié en vertu
de la loi d'orientation
n° 92.125 du 6 février 1992
relative à l'administration territoriale de la
République.

Directeur de la publication : Daniel DUMONT
Comité de rédaction : Yves de MOLINER - Jessica BONE
Conception, composition, photographies et maquette :
P. BEFONDS
Impression : COURRIER DE L' AISNE 118247/16
I.S.S.N. 1271-6316
Dépôt légal n° 949 - 2^{ème} Trimestre 2016

Syndicat Mixte Ouvert